TRAVAUX EN HAUTEUR / TRAVAUX SUR PYLONE, TOITURE ET CHATEAU D'EAU : EQUIPEMENT, PROGRESSION, SECOURS

Ref. SA415

RECYCLAGE

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Ce module est destiné à toutes personnes amenées à travailler en hauteur :
-qui utilisent les points d'ancrage (ancrages individuels, lignes de vie) préalablement définis, mis en place et mis à disposition par leur employeur,
-qui seront amenés à poser eux même des points d'ancrage (ancrages transportables, lignes de vie temporaires)
-et/ou ayant un secours à équipier simple à envisagersuite à l'évaluation des risques réalisée au préalable par leur employeur.
Pre-requis :
-Avoir déjà suivi la journée de formation Equipement - Progression-Secours
-Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail)

Notre intervenant :

Formateur spécialisé en travaux en hauteur et travail sur pylone

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : a déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

200 € HT (240 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

Cette action permettra aux stagiaires de maintenir et de compléter leurs connaissances pour ce qui concerne :

- Les principes de mise en place de points d'ancrage temporaires
- Les principes de réalisation de secours à un équipier.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposé didactique, démonstrations,
Exploitation individuelle de chacun
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Recyclage - rappels théoriques :

- Prise de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.
- Approche réglementaire du Travail en Hauteur,
- Les différentes catégories d'EPI,
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents assujettissements antichute,
- Sensibilisation aux chutes de hauteur - conséquences en fonction des techniques utilisées - critères de choix.

Recyclage - Formation pratique :

- Utilisation des EPI
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site,
- Choix des EPI en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Analyse de risque en situ destinée à ne jamais se trouver en situation critique
- Réalisation des points d'ancrage provisoires et de noeuds sur corde
- Pose de ligne de vie (horizontale et verticale),
- Déplacements verticaux, avec longes, antichute à rappel automatique,
- Déplacements horizontaux avec longes

- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides verticaux et horizontaux,
- Poste de travail / installation d'équipements de maintien,
- Secours à équipier, techniques à évacuation.

Evaluation des stagiaires

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour ce qui concerne la pratique
- Bilan de stage.

Validation : une attestation et une carte individuelle seront délivrées aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques